
**Projet de discours de M. Jacques Daoust, président et
chef de la direction, Investissement Québec
Centre Sheraton, Montréal
Le 17 avril 2012**

Salutations à compléter

Il y a 18 mois, le 15 septembre 2010, le gouvernement du Québec a annoncé sa volonté de procéder à la fusion de ses deux sociétés de développement économique : la SGF et Investissement Québec.

Depuis, le projet de loi a été adopté à l'unanimité à l'Assemblée nationale et la loi a été sanctionnée en décembre 2010.

La nouvelle Investissement Québec a vu le jour le 1^{er} avril 2011. Il est toujours paradoxal de créer une société le jour du « poisson d'avril ». On a l'impression qu'il s'agit d'une attrape, mais ce n'en est pas une, et Investissement Québec a maintenant un an d'existence.

Le moment est donc bien choisi pour faire le point.

La nouvelle Investissement Québec a vu le jour dans un monde financier secoué par de fortes turbulences.

Tout au long de sa première année d'existence, les secousses se sont multipliées.

Au cours des douze derniers mois :

- Les États-Unis ont subi une décote pour la première fois de leur histoire;
- La Grèce est devenue insolvable, ce qui a menacé d'éclatement la zone euro;
- Le risque de contagion en Europe a fait renaître le spectre d'une nouvelle crise financière mondiale;
- Et la croissance de l'économie mondiale demeure chancelante et pour le moins incertaine.

C'est dans cette conjoncture financière que nous avons procédé à la fusion de la SGF et d'Investissement Québec.

Je dirais un beau « défi ». Et j'ai toujours dit qu'un défi était un mot de président pour définir un problème de vice-président.

Et ce contexte a confirmé une nécessité : dans le monde d'aujourd'hui, l'État québécois a besoin d'un bras financier moderne, efficace et puissant.

Un bras financier moderne, c'est une société d'État qui a les ressources pour atténuer les secousses de l'économie mondiale sur le Québec.

Un bras financier efficace, c'est une société d'État qui a les outils pour épauler nos entreprises pendant les tempêtes.

Un bras financier puissant, c'est une société d'État qui a le savoir-faire pour contribuer efficacement à la création de richesse et au développement économique du Québec.

La nouvelle Investissement Québec, c'est tout cela à la fois.

Avec plus de 400 professionnels à son emploi sans parler d'un personnel d'encadrement exceptionnel, Investissement Québec représente la plus importante équipe d'experts en financement de développement économique au Québec.

Au cours de mon allocution, je vais vous présenter la nouvelle Investissement Québec.

- Je vais d'abord parler de nos origines, des objectifs de la fusion et de notre mission, telle qu'elle est définie par le législateur.
- Je vais ensuite m'attarder à décrire le fonctionnement de la nouvelle société et l'étendue de ses champs d'intervention et de ses responsabilités.
- Enfin, je parlerai des résultats financiers préliminaires de notre première année d'activité.

Il y a 50 ans, en 1962, trois événements majeurs ont marqué la planète :

- 1) la crise des missiles à Cuba a failli provoquer la troisième guerre mondiale,
- 2) les chips au vinaigre ont fait pour la première fois leur apparition aux États-Unis et
- 3) l'État québécois a créé la Société générale de financement.

Son mandat consistait à prendre des participations dans des sociétés afin de susciter de nouveaux projets industriels et de diversifier l'économie du Québec.

Moins de dix ans plus tard, en 1971, l'année de la fondation du Nasdaq, l'État québécois créait la Société de développement industriel, la SDI, qui a succédé à l'Office du crédit industriel (OCI). En 1998, l'année de la crise du verglas, la SDI devenait Investissement Québec.

Le mandat d'Investissement Québec était de contribuer au développement économique par l'entremise de trois grands champs d'intervention :

- le financement des petites et moyennes entreprises par des prêts et des garanties de prêts;
- la gestion de programmes gouvernementaux, par exemple les crédits d'impôt aux entreprises;
- et la prospection d'investissements étrangers.

Pendant plus de 40 ans, la SGF et Investissement Québec ont évolué côte à côte. Elles étaient devenues un vieux couple.

Elles évoluaient côte à côte parce qu'elles exerçaient des métiers que l'on considérait à l'époque comme différents.

L'investissement dans le capital des entreprises et les activités de prêts étaient en effet deux mondes, voire deux cultures différentes.

En remplissant leur mandat respectif, les deux sociétés ont grandement contribué à certaines des plus belles réussites de l'économie québécoise.

Elles ont, par exemple, contribué à l'essor des industries de l'aérospatiale et des technologies de l'information. Elles ont attiré de nombreux investissements directs étrangers qui ont contribué au développement économique du Québec.

Au cours des ans, les solutions de financement se sont toutefois, et vous le savez, grandement raffinées.

Le développement des produits de quasi-équité, par exemple les débentures convertibles et autres produits hybrides, a fait éclater le mur qui existait entre les métiers de prêteur et d'investisseur.

Aujourd'hui, les montages financiers sont devenus un amalgame d'investissements en capital, de quasi-capitaux propres et d'instruments de dettes.

Alors en regroupant la SGF et Investissement Québec, l'État québécois a voulu se doter d'un bras financier moderne qui puisse offrir l'ensemble des produits financiers sous un même toit.

C'était là l'objectif premier de la création de la nouvelle Investissement Québec.

Sous cette seule considération, le regroupement de la SGF et d'Investissement Québec prend tout son sens.

La nouvelle Investissement Québec peut consentir des prêts, des garanties de prêts, investir dans le capital des entreprises et offrir toute la gamme des produits hybrides.

Pour reprendre une expression chère aux Québécois, la nouvelle société peut désormais parler «d'égal à égal» avec les banquiers et autres investisseurs qui offrent depuis un certain temps déjà toute la gamme des produits de financement.

La nouvelle Investissement Québec dispose de tous les outils financiers nécessaires pour assumer un rôle de premier plan dans le financement des entreprises.

Nous pouvons arrimer nos produits et nos solutions financières à ceux des institutions financières privées et nous pouvons conclure des montages financiers comme on en fait ailleurs dans le monde.

Notre mission est clairement définie à l'article 4 de notre loi constitutive.

Je cite la loi :

La société a pour mission de contribuer au développement économique du Québec en stimulant la croissance de l'investissement et en soutenant l'emploi dans toutes les régions du Québec.

Les objectifs de cette fusion ont aussi été clairement définis par le gouvernement.

Premier objectif : créer une banque d'investissement accessible à l'ensemble des entreprises de toute taille et de toutes les régions du Québec.

Deuxième objectif : confier à la nouvelle société la prospection des investissements étrangers.

Troisième objectif : Dans une perspective de modernisation de l'État québécois et de réduction des coûts, la nouvelle société devait réaliser, en 24 mois, des économies annuelles et récurrentes de 10 à 15 millions de dollars.

C'est avec ces directives que nous avons bâti la nouvelle Investissement Québec et procédé à la fusion des deux entités.

J'ai à mon actif d'autres fusions. Mon expérience m'a amené à conclure que, pour réussir pleinement une fusion, qui demeure un geste inhabituel dans la vie d'une organisation, il faut réaliser 90 % du travail dans les 90 premiers jours et le 10 % restant dans les 10 années qui suivent.

Et c'est ce que nous avons fait.

À ma première rencontre avec les deux organisations présentes mais non fusionnées, en février 2011, j'ai pris trois engagements envers les employés.

J'ai dit au personnel des deux organisations :

- 1- Vous saurez tous, avant le 31 mars, si vous ferez partie de la nouvelle Investissement Québec. Et si vous n'en faites pas partie, nous avons des programmes de départ comparables avec les meilleures pratiques sur le marché;
- 2- La réorganisation physique des espaces sera terminée au plus tard le 30 juin et vous serez tous dans votre nouvel espace de travail à cette date;

Le 1^{er} septembre, au plus tard, vous allez adorer votre travail et votre nouvel employeur.

Au 31 mars 2011, la structure organisationnelle de la nouvelle société était arrêtée.

Nous avons regroupé deux équipes de direction compétentes pour n'en former qu'une.

On a fait une addition inhabituelle : **14+11=15!**

Quatorze membres de la direction de la SGF et onze d'IQ, mis ensemble, c'est trop pour une nouvelle société qu'on voulait modeste dans son train de vie, mais ambitieuse dans ses objectifs.

On a laissé partir dix dirigeants, et je dois vous avouer que cela a été difficile.

Au chapitre du personnel, un programme de départs assistés a réduit l'effectif des deux équipes. À l'origine, la SGF comptait une centaine d'employés et Investissement Québec environ 450 pour un total de 550 personnes.

35 personnes de la SGF ont quitté alors qu'une soixantaine d'employés d'IQ ont fait de même.

La nouvelle société compte ainsi 450 employés, dont 400 professionnels.

Au 30 juin, les aménagements de bureau étaient terminés.

Depuis septembre 2010, nous n'avons donc pas chômé.

Nous avons fusionné les régimes de rémunération, d'avantages sociaux et de retraite.

Toutefois, le véritable défi posé par la fusion a été de réunir deux cultures organisationnelles et institutionnelles différentes au sein d'une même entreprise.

C'était là possiblement le défi le plus difficile, mais aussi le plus important à relever.

Comme on le disait lorsque j'étais dans le secteur privé, un banquier est un missionnaire alors qu'un courtier est un mercenaire. C'est un curieux métissage que nous devons réaliser entre les gens de « dette » et les gens d' « équité ».

Mais on y est parvenu. Il reste, bien sûr, quelques défis au niveau des négociations des conventions collectives, mais je suis persuadé que nous finaliserons ces discussions dans le respect des équipes en place et des réductions budgétaires qui nous sont demandées.

Qu'est-ce que ça veut dire ?

Simplement que, dans la mesure du possible, les deux équipes travaillent ensemble pour répondre aux besoins de financement du client, qu'il s'agisse d'instruments de dette, d'investissement en capital, ou les deux à la fois.

En regroupant les deux expertises au sein des mêmes équipes, les gens apprennent à mieux se connaître et à mieux travailler ensemble.

Et comme nous n'imposons aucun objectif de volume à ces spécialistes, on se concentre à faire les meilleurs dossiers, aux meilleures conditions possibles et au bénéfice du développement économique du Québec. Et même si la fusion de ces deux entreprises est le résultat à la base d'un mariage de raison, souvenons-nous que, parmi nos plus grands fleurons économiques, nous en avons plusieurs qui ont les mêmes origines, dont la Banque Nationale et Quebecor.

Ce qui ressort de tout cela ? Je suis heureux de vous annoncer aujourd'hui que l'objectif annuel d'économie en frais de gestion fixé par le gouvernement pour l'an prochain est déjà atteint.

Nous avons réalisé des économies annuelles récurrentes de 15 millions de dollars dès cette année plutôt qu'en 2013, essentiellement en raison de la rapidité avec laquelle nous avons procédé à la réduction des effectifs et à la consolidation des bureaux, notamment à Montréal et à Québec.

Nous avons réalisé les économies souhaitées tout en maintenant les 17 bureaux régionaux et les 12 bureaux internationaux d'Investissement Québec afin d'offrir un service de proximité dans toutes les régions du Québec, conformément à notre mandat.

J'en suis maintenant à la deuxième partie de mon allocution : je vais vous parler du fonctionnement de la nouvelle société et de ses champs d'intervention.

La mission de la nouvelle Investissement Québec comporte deux volets.

Le premier volet de notre mission consiste à agir à titre de mandataire du gouvernement du Québec pour la gestion de programmes gouvernementaux.

Le second volet de notre mission concerne la gestion des fonds appartenant en propre à Investissement Québec, c'est-à-dire l'offre de produits financiers et de services-conseils aux entreprises.

Ces deux volets visent le même objectif, soit le développement économique du Québec. Mais ils sont fort différents.

À titre de mandataire du gouvernement, Investissement Québec gère des outils de développement sous forme d'incitatifs financiers et de mesures fiscales qui visent à accroître l'investissement, à consolider certaines industries, à sauvegarder des emplois et à aider des entreprises à s'adapter aux impératifs du marché.

Ces programmes et mesures sont regroupés dans le Fonds du développement économique (FDE), qui comprend :

- La gestion et l'attestation de crédits d'impôt, par exemple pour encourager la R-D;
- Le Fonds relève Québec pour encourager le maintien de la propriété québécoise de nos entreprises;
- Un programme de financement destiné aux exportateurs;
- Un programme pour favoriser la capitalisation des entreprises de l'économie sociale;
- Les mandats gouvernementaux, c'est-à-dire des prêts et des subventions à des entreprises qui requièrent l'approbation du ministre ou du conseil des ministres.

Dans le cas du Fonds du développement économique, c'est le gouvernement, et non Investissement Québec, qui prend la décision de consentir un prêt ou de verser une subvention.

Ces dossiers de financement d'entreprises sont présentés pour analyse à un comité regroupant les sous-ministres des ministères à vocation économique ainsi que votre humble serviteur à titre de président et chef de la direction d'Investissement Québec.

Le rôle d'Investissement Québec, dans ces dossiers mandataires, consiste essentiellement à conseiller le gouvernement sur la meilleure façon d'intervenir financièrement dans les dossiers économiques que le gouvernement a choisi d'appuyer à l'intérieur des paramètres qu'il s'est fixés.

Les dossiers cheminent dans l'appareil gouvernemental parfois jusqu'au conseil des ministres, qui prend la décision finale. Puisque c'est le gouvernement qui décide, c'est également le gouvernement qui assume les risques liés au financement et les provisions pour pertes.

Le rôle d'Investissement Québec est d'agir à titre d'agent négociateur et d'administrateur pour le gouvernement.

Ainsi, il appartient à Investissement Québec de s'assurer que l'entreprise s'acquitte de ses obligations en vertu de l'entente de financement déterminée par le gouvernement. Dans le cadre du Fonds du développement économique, nous gérons également des programmes ponctuels mis sur pied par le gouvernement pour soutenir l'activité économique et l'emploi.

Ce fut le cas du programme Renfort, créé en 2008 pour aider nos entreprises à traverser la crise financière.

Le Fonds du développement économique atteint aujourd'hui 4 milliards de dollars. En contrepartie de son administration, Investissement Québec perçoit des honoraires du gouvernement pour couvrir ses frais de gestion.

Le second volet de notre mission concerne la gestion des fonds qui appartiennent en propre à Investissement Québec.

La nouvelle société réalise des interventions financières sous diverses formes auprès des entreprises: prêts, garanties de prêt, prises de participation et quasi-équité.

Notre offre de financement vise toutes les entreprises à but lucratif, à l'exception du commerce de détail.

La valeur du portefeuille d'IQ, dans les fonds qui lui appartiennent en propre, était de 7,2 milliards au 31 décembre 2011.

Dans ce cas, les décisions d'investissement et de financement sont prises par Investissement Québec. Nos décisions sont prises sur une base d'affaires. Nous assumons le risque de nos investissements.

Notre action est complémentaire à celle des institutions financières privées, ce qui signifie que nous intervenons lorsque le secteur privé le demande, et généralement nous prenons des risques plus élevés, ou encore tout simplement lorsque le secteur privé n'est pas intéressé à la transaction même si elle se tient sur une base commerciale.

Je me plais à définir le concept de complémentarité de la façon suivante : nous rendons possibles des projets d'investissement rentables pour la société québécoise qui n'auraient pas été réalisables sans notre participation.

Je vous en donne un exemple : le projet de la minière Stornoway Diamond Corporation, qui exploitera la première mine de diamants au Québec, à 350 kilomètres au nord de Chibougamau, dans la région des monts Otish.

Des investissements de 800 millions de dollars seront requis et 300 emplois permanents seront créés.

Nous avons accompagné Stornoway à toutes les étapes du projet par le truchement de notre filiale SOQUEM, qui a fait la découverte du gisement.

En raison de notre connaissance approfondie du projet, nous n'avons pas hésité à faire l'acquisition d'une participation de 37 % du capital-actions de Stornoway, ce qui nous donnera droit à une part équivalente des bénéfices. Investissement Québec recevra de plus une redevance représentant 2 % du revenu brut du projet.

Par cet investissement, les Québécois participent directement aux profits générés par le projet, en plus de bénéficier de ses retombées économiques et fiscales.

Sans notre participation au financement, sans parler de la découverte du gisement, ce projet n'aurait jamais vu le jour en raison de la difficulté de constituer le financement nécessaire. Pour les institutions financières privées, il est certain qu'un tel projet représente un risque élevé.

Mais en raison de notre engagement à toutes les étapes du projet, nous avons pu en apprécier plus finement le risque ainsi que la valeur des retombées économiques pour le Québec.

Voilà un beau projet structurant pour l'économie du Québec qui ne se serait jamais réalisé sans Investissement Québec.

Dans le cadre des activités liées à ses capitaux, Investissement Québec contribue de diverses façons au développement économique du Québec, directement ou par l'entremise de ses 11 filiales.

En matière de capital de risque, nous soutenons le financement des entreprises au stade d'amorçage et de démarrage par l'entremise des FIER, des Fonds-Soutien et de nos participations dans des fonds de fonds, tels que Teralys Capital, Fonds d'amorçage, Fonds Cycle Capital et Anges Québec.

Nos actifs sous gestion en matière de capital de risque totalisent 700 millions de dollars (inclus dans le 7 milliards de dollars).

Nous nous employons à mettre en place d'autres fonds de placement qui deviendront autant des leviers de financement pour les entreprises technologiques.

Nous sommes également très engagés dans **le financement des coopératives**, un secret trop bien gardé. De fait, nous sommes un des principaux partenaires des quelque 3 000 coopératives en activité au Québec.

Nous sommes, en effet, partenaires de centaines d'organisations comme des coopératives de travailleurs dans les secteurs forestier et agricole, des coopératives de services ambulanciers, de services funéraires, des coopératives alimentaires, des coopératives scolaires...

En cette année 2012, déclarée « Année mondiale des coopératives » par l'Assemblée générale des Nations Unies, nous avons lancé un nouveau produit financier :
Financement IMPLIQ.

C'est un produit spécialement adapté aux besoins et à la réalité des coopératives et des organismes à but non lucratif engagés dans le développement de leur communauté.

Investissement Québec gère également le **Programme des immigrants investisseurs**. Par l'entremise de notre filiale IQ Immigrants Investisseurs, nous offrons aux entreprises québécoises du financement puisé à même le revenu provenant des mises de fonds versées par les immigrants acceptés au Québec en tant qu'investisseurs.

Comme vous pouvez le constater, Investissement Québec n'est pas une société financière comme les autres. Nos décisions sont prises sur une base d'affaires, mais, comme je le disais précédemment, nous assumons des risques plus élevés que les banques en raison de notre rôle complémentaire.

Pour ces raisons, nous gérons les fonds de la Société avec un objectif de rentabilité égal à leur coût d'emprunt.

Nos priorités à court et moyen terme sont définies dans notre plan stratégique 2011-2013, lequel a été adopté par le conseil des ministres en septembre 2011.

Je vous présente trois priorités d'importance stratégique majeure pour le Québec.

La première est la mise en valeur des ressources naturelles du Québec afin de favoriser la création de richesse et le développement régional.

Investissement Québec est un important investisseur dans le secteur des ressources naturelles. Avec 1,8 milliards de dollars d'investissement dans les secteurs des mines, de la foresterie, de l'énergie, du gaz et du pétrole, nous sommes un acteur de premier plan dans les projets liés aux ressources naturelles.

Nous possédons le savoir-faire nécessaire pour y réaliser des interventions en équité, en dettes et en garanties de prêt.

Le gouvernement a d'ailleurs reconnu notre expertise dans ce domaine, lors du récent budget, en annonçant la création de Ressources Québec.

Cette nouvelle filiale d'Investissement Québec, qui sera créée prochainement, investira dans les projets de sociétés minières et d'hydrocarbures.

Le mandat de notre filiale sera de permettre aux Québécois de s'enrichir collectivement grâce à des investissements sur une base d'affaires dans les entreprises actives dans le secteur minier et des hydrocarbures.

Notre deuxième priorité vise à stimuler l'entrepreneuriat, la création de nouvelles entreprises et à assurer la pérennité des entreprises québécoises devant la retraite imminente d'une génération d'entrepreneurs québécois.

Et vous savez sûrement qu'il y a deux types d'entrepreneurs : ceux qui sont persuadés que le génie est héréditaire et ceux qui n'ont pas d'enfants.

À cette fin, nous encouragerons le rachat par la direction, par la famille, par les employés ou par d'autres investisseurs afin de maintenir la propriété québécoise de l'entreprise.

Au début de la présente année, nous sommes intervenus pour assurer la propriété québécoise de la société GFI, troisième entreprise en importance au Québec dans le secteur des technologies de l'information.

La société mère de GFI, GFI France a décidé de se délester de sa filiale canadienne et a donné jusqu'au 15 janvier 2012 à l'équipe de direction et au Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (FSTQ) pour racheter sa participation de 62,2 % à un prix convenu de 75 millions de dollars.

Pour financer cette transaction, le Fonds de solidarité et l'équipe de direction de GFI ont approché Investissement Québec. Nous avons, à notre tour, contacté Desjardins Capital de risque pour compléter l'appel de financement.

En faisant équipe, les trois fonds québécois ont, dans un premier temps, permis à la compagnie de devenir propriété québécoise, puis, dans un deuxième temps, l'ont assistée dans l'atteinte de son objectif de devenir publique d'ici quelques années.

La participation d'IQ à ce financement s'établit à 28 millions de dollars, réparti en capital-actions et en débetures subordonnées. Nous assurons ainsi la pérennité de cette entreprise qui compte 792 employés au Québec.

Notre troisième priorité est d'accroître les investissements directs étrangers au Québec. Le développement économique accéléré des pays émergents a pour effet de drainer les investissements étrangers.

La concurrence est féroce, et le Québec doit redoubler d'efforts pour assurer sa part des investissements étrangers.

Nous avons donc maintenu les 12 bureaux internationaux d'Investissement Québec afin de promouvoir le Québec à l'étranger.

Notre stratégie consiste aussi à encourager les investissements de filiales étrangères déjà installées au Québec, notamment dans l'obtention de mandats mondiaux de la part de leurs sociétés mères.

Comme vous pouvez le constater, nos priorités sont intimement liées aux défis que devra relever l'économie québécoise au cours des prochaines années.

Abordons maintenant les résultats préliminaires du premier exercice financier de la nouvelle Investissement Québec, exercice qui s'est terminé le 31 mars dernier.

Au chapitre des fonds qui appartiennent en propre à Investissement Québec, nous avons réalisé plus de 1 400 interventions financières pour une valeur de financement de près de 1 milliard de dollars. Ces interventions vont appuyer des projets d'investissement de plus de 5 milliards de dollars permettant la création et la sauvegarde de près de 12 000 emplois

Pas moins de 40 % de nos interventions avaient pour but de soutenir des projets d'investissement liés à l'innovation et à l'amélioration de la productivité des entreprises. Dans le contexte économique actuel, où nos entreprises doivent évoluer dans un monde de plus en plus compétitif, ce résultat démontre leur dynamisme.

Près de 40 % de nos interventions financières étaient liées au secteur des ressources naturelles, ce qui surpasse l'objectif de notre plan stratégique de 210 millions de dollars, soit 30 % de nos interventions. Le secteur des technologies innovantes a accueilli environ 20 % de nos interventions.

Nous avons par ailleurs réalisé un rendement sur nos fonds propres qui est conforme à notre objectif. Et, je le répète, notre objectif premier est de contribuer au développement économique en ne coûtant rien au gouvernement.

Au chapitre du Fonds du développement économique, où nous agissons à titre de mandataire du gouvernement, nous avons réalisé plus de 150 interventions financières totalisant plus de 550 millions de dollars en financement.

Ces interventions ont permis d'appuyer des projets d'investissements de plus de 2 milliards de dollars, permettant ainsi de créer et de sauvegarder plus de 8 000 emplois.

Au total, nos 2 000 interventions ont permis de créer et de sauvegarder plus de 20 000 emplois.

Ces résultats sont très importants.

D'une part, ils sont supérieurs à ceux de l'exercice précédent et, d'autre part, ils excèdent les objectifs que nous nous étions fixés.

Mais ce qui me satisfait le plus, c'est que ces résultats ont été réalisés dans le contexte particulier de la fusion et des efforts déployés pour bâtir la nouvelle société.

C'est la preuve qu'à Investissement Québec, nous sommes capables de changer une crevaison sur une automobile en marche.

Un dernier chiffre qui flatte beaucoup mon ego est paru dans le journal *Les Affaires* le 18 février 2012. Dans cette édition, on faisait un compte rendu d'un sondage intitulé «Les 250 entreprises les plus aimées des Québécois ». À ma grande surprise, Investissement Québec figurait dans la liste. Au 171^e rang, mais nous y sommes.

Pour une entreprise qui ne fait pas affaire avec le grand public le simple fait d'apparaître sur la liste est en soi un exploit.

Ce sont là des résultats dont nous sommes fiers. Je me permets de féliciter tous nos employés et nos partenaires, car nous leur en sommes redevables. Je me permets aussi de remercier le président et tous les membres du conseil d'administration qui ont appuyé l'équipe de direction dans ce « défi ».

Voilà. Cela termine mon allocution.

J'espère que ma présentation vous aura permis de mieux connaître la nouvelle Investissement Québec et de mieux saisir les multiples rôles de cette nouvelle société vouée au développement économique du Québec.

L'histoire des organisations dont nous sommes issus est riche.

Mais celle que nous commençons maintenant à écrire sera encore plus fructueuse.

Le potentiel économique du Québec est grand. Et la nouvelle Investissement Québec entend être un acteur de premier plan pour réaliser ce potentiel.

En citant Antoine de Saint-Exupéry, je vous révèle un peu mon âge, et je l'assume. Mais la phrase est si belle pour terminer cette conférence. Elle se lit comme suit : « Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible ». Et j'y ajoute, « et nous le ferons ».